SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 21 août 2025 (PV-CX704)
12h
Local 1119 pavillon Ringuet

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeure Chloé Fortin-Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absence
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX704-21-08-2025-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2025 (CX703)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique
7. Planification des journées stratégiques
8. Désignations
    1. Constitution comité sélection - Poste VRDHO
    2. Représentant.e du SPPUQTR au CISS
9. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
10. Date de la prochaine réunion régulière : 4 septembre 2025
11. Clôture de la réunion

CX704-21-08-2025-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le Président souhaite la bienvenue aux collègues à cette première réunion du comité exécutif du retour de la pause estivale. Il souhaite à toutes et tous une belle année syndicale.

CX704-21-08-2025-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 704e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX704-21-08-2025-03 Adoption du procès-verbal du 12 juin 2025 (CX703)

PV-CX703-12-06-2025

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 703e réunion du comité exécutif tenue le 12 juin 2025.

> Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 703e réunion du comité exécutif tenue le 12 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité.

CX704-21-08-2025-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

La présidence de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

La rencontre prévue entre le CAU et Mme Lucie Toupin, Responsable de la gestion documentaire et des procédures d'organismes académiques de l'UQTR, pour connaître l'intention du Syndicat concernant des documents archivés à l'UQTR lui appartenant a été annulée par Mme Toupin (*cf. PV-CX703-12-06-2025-05*). En attente d'une nouvelle proposition de rencontre.

À la demande du SPPUQAR qui sollicitait un ou des noms de professeur.es de l'UQTR pour assumer le rôle de présidence du comité d'évaluation et/ou du comité de promotion, le CAU lui a proposé un nom (*cf. PV-CX703-12-06-2025-05*). Réception d'un accusé-réception remerciant le SPPUQTR de son aide.

CX704-21-08-2025-05 Correspondance et information

Le Service des technologies de l'information (STI) a demandé le consentement pour désactiver l'ancien site Internet du Syndicat sur Chopin. Ce site n'était plus accessible au public depuis 2020, alors qu'il avait été remplacé par le nouveau site Internet cette même année et hébergé à l'extérieur de l'UQTR.

L'Association générale étudiante de l'UQTR a sollicité une rencontre avec le comité exécutif pour échanger sur divers sujets. La date de la rencontre et les sujets à traiter demeurent à être convenus.

Le Service des ressources humaines a confirmé le 25 juin 2025 l'octroi des dégagements pour activité syndicale pour l'année 2025-2026 (*cf. PV-CX702-29-05-2025-10.2*). Le Président a reçu une proposition de lettre d'entente concernant

la demande du Syndicat de se voir accorder des dégagements supplémentaires en lien avec le Chantier institutionnel sur la structure académique. Il est écrit dans le projet que l'administration reconnaît le rôle du Syndicat pour les travaux découlant du Chantier.

CX704-21-08-2025-06 Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique

Le Président rencontrera le Vice-recteur – restructuration académique et amélioration continue, M. Olivier Malo, le 22 août pour assurer un suivi à la planification des travaux liés au Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique (ci-après Chantier).

La VPAU partage une information qui figure à l'ordre du jour du comité exécutif de l'UQTR du 25 août 2025. L'instance procédera à la nomination de deux doyennes adjointes, l'une à la gestion académique des affaires professorales et l'autre de la recherche et de la création. Il est précisé que ces postes, qui n'existent pas à l'UQTR, qui n'ont pas fait l'objet d'un affichage de postes, et qu'aucun comité de sélection n'a été constitué, vise à permettre aux doyens actuels une implication active au sein de l'équipe de pilotage du Chantier. Après discussion, les membres du comité exécutif déplorent le manque de transparence de la part de l'administration et rappel qu'une vigilance accrue est nécessaire pour assurer le respect des procédures normées. Les professeur.es membres du comité exécutif de l'UQTR et le Vice-recteur M. Olivier Malo seront interpellé.es à ce sujet.

La VPAU a colligé et analysé les différentes procédures de désignation des doyens à l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'UQAM et l'Université Laval. Elle partage avec ses collègues le fruit de son analyse.

CX704-21-08-2025-07 Planification des journées stratégiques

Le Président rappelle que le comité exécutif tiendra 2 journées de planification stratégique les 27 et 28 août prochains. Les membres du comité exécutif discutent des sujets qui devront être traités en lien avec le Chantier et le plan d'action syndical 2025-2026.

CX704-21-08-2025-08 Désignations

1. **Constitution comité sélection - Poste VRDHO**

Le secretariat général de l'UQTR est à constituer un comité de sélection pour pourvoir le poste de vice-rectrice ou vice-recteur au développement humain et organisationnel (VRDHO) - anciennement le vice-rectorat aux ressources humaines. En respect de la procédure de nomination de l'UQTR, le Syndicat est invité à désigner un.e professeur.e et de communiquer le nom avant le 29 août 2025. Selon les *Statuts*, il en revient au Conseil syndical de procéder à cette nomination, mais la date limite ne laisse pas suffisamment de temps pour lancer le processus de nomination par le Conseil syndical. Un professeur a été approché considérant son expertise dans ce domaine.

CONSIDÉRANT l'ouverture du poste de vice-rectrice ou vice-recteur au développement humain et organisationnel (VRDHO);

CONSIDÉRANT la *Procédure de nomination et de renouvellement à un poste de vice-rectrice, de vice-recteur, de*

doyenne ou de doyen et d'évaluation des vice-rectrices et des vice-recteurs;

CONSIDÉRANT les *Statuts* du Syndicat;

CONSIDÉRANT le calendrier qui ne permet pas de procéder à un appel de candidature et de consulter le Conseil syndical;

CONSIDÉRANT l'intérêt porté par le professeur Claude Fernet, Département de gestion des ressources humaines;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner le professeur Claude Fernet, Département de gestion des ressources humaines, au comité de sélection pour pourvoir le poste de vice-rectrice ou vice-recteur au développement humain et organisationnel (VRDHO).

Adoptée à l'unanimité.

2. Représentant.e du SPPUQTR au CISS

Le Président indique qu'à la suite de la démission de Professeure Sonia El Euch à titre de représentante du SPPUQTR au Comité institutionnel en santé et sécurité (CISS), découlant de la fin de son mandat à la présidence du SPPUQTR, le comité exécutif est appelé à pourvoir le poste.

La professeure Julie-Marthe Grenier, Département de chiropratique, actuelle représentante du Syndicat au Comité multisyndical en santé et sécurité, a manifesté un intérêt pour occuper cette fonction au CISS et s'est engagé à faire un suivi régulier auprès de la VPAU et du comité exécutif.

CONSIDÉRANT la Lettre d'entente convenue entre les syndicats et l'administration instituant le Comité institutionnel en santé et sécurité;

CONSIDÉRANT le poste de représentant.e du SPPUQTR laissé vacant au Comité institutionnel en santé et sécurité;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la professeure Julie-Marthe Grenier, Département de chiropratique, pour occuper la fonction;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de désigner la professeure Julie-Marthe Grenier, Département de chiropratique, à titre de représentante du SPPUQTR au Comité institutionnel en santé et sécurité de l'UQTR.

Adoptée à l'unanimité.

CX704-21-08-2025-09 Rapport des membres du comité exécutif

1. Secrétariat

- Préparation d'un document d'accueil à être envoyé aux délégué.es du Conseil syndical. Un résumé des responsabilités des délégué.es et du déroulement des réunions de cette instance seront aussi présentés à la réunion du Conseil syndical du 11 septembre 2025.
- Analyse en cours des *Statuts* et des règlements des autres syndicats de professeur.es des universités québécoises en lien avec la révision des *Statuts*

du SPPUQTR. Invitation lancée aux membres du comité exécutif de faire la lecture des *Statuts* pour commenter ceux-ci.
- Le poste laissé vacant à la trésorerie du comité exécutif du Syndicat sera ouvert le 28 août 2025. Il y aura une élection à l'assemblée générale du 25 septembre 2025.

2. Trésorerie
(poste vacant)

3. Vice-présidence aux services à la collectivité
- 12 juin: Souper des professeur.es retraité.es au Restaurant Le Rouge vin.
- Un sous-comité du CSC a été créé pour sélectionner les prochains présents à remettre lors de la prise de retraite – il reste peu de sérigraphies.
- À venir le 17 septembre à midi: Conférence des professeurs Louis-Philippe Lampron et Simon Viviers (U. Laval) en lien avec leur livre *En toute collégialité : chroniques d'une aventure syndicale universitaire*.
- Comité bipartite (dégagement pour la recherche) : la rencontre prévue en juin a été tenue le 22 juillet, avec les membres disponibles.

4. Vice-présidence aux affaires universitaires
- Réalisation de tableaux synthèse sur les processus et la gouvernance au sein de différentes universités
- Rencontre avec le Président le 6 août pour établir certaines orientations et principes directeurs.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales
(absence)

6. Vice-présidence aux relations de travail
En l'absence du VPAS, la VPRT présente le rapport du CRT :
- AÉR non recommandée par les Vice-recteurs académique – Lettre d'entente en cours de signature (*cf. PV-CX703-12-06-2025-11.6*).
- Climat de travail, ingérence et atteinte à la réputation – Rencontre annulée, puisque la personne professeure est en perfectionnement. Dossier terminé (*cf. PV-CX703-12-06-2025-11.6*).
- Dégagement rétroactif et allégement de tâche refusé - Annexe. E, art. 1.2 – Dossier remis au procureur du Syndicat (*cf. PV-CX703-12-06-2025-11.6*).
- Allégement de tâche et dette de cours (Allègement pour poursuite des études doctorales) – Informations de suivi demandées à la personne professeure (*cf. PV-CX703-12-06-2025-11.6*).
- Développement de programme – Refus de dégagement financé – La personne professeure n'a pas eu un suivi de la part du DGAAP. Une relance a été fait auprès du DGAAP (*cf. PV-CX703-12-06-2025-11.6*).
- Demande de modifications à un procès-verbal antérieur – Confirmation en attente de la part de la personne professeure ayant manifesté d'annuler sa demande de modification (*cf. PV-CX703-12-06-2025-11.6*).
- Tâche d'enseignement – Heures manquantes à des cours – Des explications ont été reçues, des corrections à la satisfaction de la personne professeure ont été apportées. Dossier terminé (*cf. PV-CX703-12-06-2025-11.6*).

- Projet pilote concernant les locaux: gestion de l'espace – partage de bureau sur une base volontaire – Réflexion sur le maintien des politiques et règlements (*cf. PV-CX703-12-06-2025-11.6*).
- Mois de vacances – Nombre de jours – Deux nouveaux professeurs ont questionné le Syndicat à ce sujet. Un avis au procureur a été demandé.
- Grief 2022-03 - Réception de la décision de l'arbitre. L'administration pourrait demandée une révision juridique de la décision (*cf. PV-CX641-05-05-2022-06*).

7. Présidence

- Suivi des travaux du Chantier, planification des journées stratégiques des 27 et 28 août, et analyse des documents normatifs des autres universités québécoises.

CX704-21-08-2025-10 Date de la prochaine réunion

La présidence de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 4 septembre 2025.

CX704-21-08-2025-11 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 02.

Pier-Luc Lajoie Président de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion